

Lettre ouverte à Stéphane Richard, PDG d'Orange

VIGILANCE ORANGE

Lettre ouverte à Stéphane Richard concernant les activités d'Orange en Israël, le 18 juin 2015

Monsieur le président directeur général,

Le 3 juin en Egypte, vous avez déclaré que votre intention était de vous retirer d'Israël. Vous avez ajouté que vous rompiez « demain matin » les relations avec Partner si vous le pouviez.

Le lendemain, vous avez nuancé vos propos en précisant que votre décision était « purement commerciale » et « n'avait absolument rien à voir avec un quelconque débat politique ».

Monsieur le président directeur général, comme toujours dans cette région du monde, vous ne pouvez *pas* prétendre éviter de faire de politique. Votre déclaration fut commentée par toute la classe politique israélienne, vous accusant d'avoir pris le parti de BDS France et de BDS Egypte. Pour leur donner tort, vous vous êtes rendus à l'ambassade israélienne, au siège du CRIF et, finalement, en Israël pour rencontrer Benyamin Netanyahou, le premier ministre de l'Etat israélien.

Est-ce comme cela que vous ne vous mêlez pas au débat politique? Il nous semble au contraire que vos propos prouvent que **vous faites de la politique**, et que vous avez choisi un camp contre un autre.

Vous continuez à afficher l'implication de la marque Orange aux côtés d'un gouvernement directement responsable de la mort de plus de 2000 Palestiniens l'an dernier à Gaza, de l'occupation brutale de terres palestiniennes et syriennes, de

violations quotidiennes et impunies des droits des Palestiniens, de l'interdiction faite à des millions de réfugiés Palestiniens de rentrer chez eux. Un gouvernement dont la ministre de la culture déclare que « la terre d'Israël appartient au peuple juif », et le ministre de la défense que « les Palestiniens sont des animaux »...

Alors que devons-nous croire? Ce que vous avez dit au Caire ou le contraire à Tel Aviv?

Nous vous incitons vivement à clarifier vos propos, et à rompre au plus vite vos relations avec l'entreprise israélienne Partner.

Cela vous est tout à fait possible et vous le savez: la présence de Partner dans les colonies israéliennes est illégale au regard du droit international et constitue un trouble à l'ordre public international. **Tout contrat comporte une clause de résiliation en cas de force majeure et vous permettrait non seulement d'annuler le contrat qui vous lie encore à Partner, mais aussi de demander une compensation pour les nuisances causées à la réputation de la marque Orange.**

Vos clients en France, en Egypte, mais également en Tunisie, au Maroc (à travers la filiale Méditel), ainsi que tous les Palestiniens réfugiés en Jordanie, y seront sensibles, n'en doutez pas.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président directeur général, l'expression de notre considération.

La Campagne BDS France